



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ouverture de nouveaux lits de réanimations

Question au Gouvernement n° 3748

[Texte de la question](#)

OUVERTURE DE NOUVEAUX LITS DE RÉANIMATION

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, la crise sanitaire que nous traversons bouleverse nos habitudes, notre vie quotidienne, et nous plonge dans un malaise de plus en plus prégnant. Cependant, elle doit aussi nous faire réfléchir, nous amener à nous remettre en question, afin d'anticiper plutôt que de subir.

Lorsque l'on observe les autres pays, on constate des solutions nouvelles, comme à Madrid où un hôpital, le Zendal, a été construit en 100 jours et peut accueillir jusqu'à 1 000 malades atteints du covid-19. Certes, il n'y a pas de bloc opératoire ni d'ascenseur dans cette infrastructure, seulement des lits, des médecins et des infirmières. Le Zendal a été bâti à proximité de l'aéroport, avec des modules de cinquante lits pour optimiser le suivi des patients et identifier plus rapidement une dégradation soudaine de l'état de leur système respiratoire. Autre innovation : le système d'aération, qui renouvelle l'air quatorze fois par heure.

Cette solution pourrait permettre de désengorger nos hôpitaux saturés et de leur redonner des marges de manœuvre pour programmer des opérations courantes. À l'heure actuelle, 64,5 % des lits des services de réanimation français sont occupés par des malades atteints du covid-19 et nous savons bien que c'est le risque de saturation qui peut entraîner le confinement du pays.

Monsieur le ministre, en juin dernier, vous avez annoncé que 12 000 lits de réanimation seraient disponibles en cas de besoin. Où sont-ils ? Nous savons qu'aucun nouveau lit de réanimation n'a été ajouté à ceux existants.

M. Sébastien Jumel. C'est Ikea !

Mme Frédérique Meunier. Était-ce simplement un coup de communication ?

Ma question est donc simple : envisagez-vous la création d'une structure telle que le Zendal pour notre pays ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je vous remercie de votre question. Vous avez raison, il faut pouvoir innover dans le secteur hospitalier. Vous l'avez dit, l'Espagne l'a fait. Ce pays fait d'ailleurs face à une demande accrue de soins, que nous suivons de près. Je me suis récemment entretenu avec ma nouvelle homologe espagnole pour discuter de nos éventuels besoins respectifs. Nous avons également discuté avec le

Portugal, pays auquel nous avons tendu la main pour l'aider à affronter une période de vague épidémique.

Ne croyez pas, madame la députée, qu'il n'y a pas d'innovation en France. Si vous vous rendez dans certains hôpitaux, vous découvrirez toutes les innovations qui y sont menées par les équipes médicales et paramédicales. Par exemple, sachez qu'un nombre croissant d'unités de réanimation ont installé, parfois même dans le hall de leur service, des structures pour la réadaptation précoce de patients longtemps intubés ou trachéotomisés, avec de la kinésithérapie spécialisée pour leur permettre de rentrer plus vite chez eux.

L'innovation en France concerne aussi le lien entre la médecine de ville et l'hôpital, qui s'est considérablement consolidé au décours de la pandémie et à l'occasion de la deuxième vague, avec des prises en charge précoces par de l'oxygénothérapie à domicile ou des protocoles partagés pour l'administration de certains médicaments, de sorte de retarder les admissions à l'hôpital.

De la même manière, l'amélioration des pratiques et des traitements dont nous disposons, à l'instar de l'Optiflow – administration d'oxygène à très fort débit –, nous permet l'économie d'environ 400 à 500 lits de réanimation, lesquels n'ont plus à être occupés par des patients atteints du covid-19.

L'innovation est partout, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Je vous donnerai donc la même réponse que lors de la première et de la deuxième vague. Les lits supplémentaires de réanimation sont déployés en fonction de nos besoins, en transformant des lits de soins intensifs, en transformant des blocs opératoires, en transformant des unités de médecine en unités covid-19 et des unités de réadaptation en unités de médecine. Le nombre de lits de réanimation disponibles ne sera jamais l'unique indicateur pour confiner le pays. Les marqueurs qui comptent sont la santé des Français, le nombre de décès évitables et le nombre de cas graves. Aller en réanimation, ce n'est jamais anodin et nous devons tout faire pour l'éviter. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. Pierre Cordier. Pas des transformations, des créations !

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. Nous ne vous demandons pas de transformer, mais de créer et de construire. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3748

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 février 2021](#)